

Proposition de Politique de développement culturel pour la ville de Montréal

Ateliers thématiques les 31 janvier, 1^{er} et 2 février 2005

Le projet de *Politique de développement culturel* présenté par la ville de Montréal répond à de nombreux enjeux déterminants pour la qualité de vie des Montréalais, la cohésion sociale de la Cité et l'avenir de Montréal. *Montréal, Métropole culturelle* s'inscrit au cœur de la principale stratégie de développement de la Ville qui veut faire de Montréal une Ville de savoir et mise sur la création de liens entre l'acquisition de connaissances, la culture, l'innovation et le développement économique.

De nombreux acteurs sont interpellés et la réalisation des axes de la politique repose sur la coopération entre ces acteurs. Dans ce contexte, la Commission de l'Office de consultation publique de Montréal, chargée de consulter la population sur le projet de *Politique de développement culturel*, considère qu'il est utile de poursuivre la réflexion sur les conditions favorisant la nécessaire coopération entre les acteurs avant la phase d'audition des mémoires.

Trois ateliers thématiques sont offerts aux intéressés dans le but d'approfondir les questions de coopération reliées aux axes d'intervention et aux orientations qui en découlent. L'objectif est de permettre l'échange entre les membres des différents groupes impliqués qu'ils soient créateurs, producteurs ou diffuseurs de culture, membres de groupes de loisir culturel, directeurs de bibliothèque, représentants d'organismes de financement, d'une commission scolaire ou d'une université, de la communauté d'affaires, représentants d'arrondissement, d'organisations citoyennes...

La première phase du processus de consultation permettra de connaître le projet de politique et d'interroger les officiers municipaux à son sujet. Les ateliers thématiques donneront la chance aux participants d'interagir afin de mieux définir les opportunités et les contraintes liées aux partenariats. La phase d'audition des mémoires, quant à elle, sera dédiée aux échanges avec la commission sur les positions et recommandations présentées.

Déroulement – type

- 8 h 30** Ouverture et présentation des objectifs de la rencontre
Introduction du thème « Les conditions favorisant la coopération des acteurs »
- 8 h 40** Présentation par les représentants de la Ville du volet (axe) du projet de politique culturelle soumis à la discussion
- 9 h** Réactions du groupe-témoin et interaction avec la salle
- Les conditions favorisant la coopération : l'état des lieux et les préalables
 - Les principes qui devraient guider la coopération
 - La nature de la coopération : des approches, des exemples
- 10 h** Pause
- 10 h 20** Discussion – échanges
Réactions de la salle – commentaires et questions
Suggestions sur les conditions favorisant une meilleure coopération entre les acteurs
- 12 h** Tour de table final des membres du groupe-témoin sur les grands messages concernant les partenariats et leurs conditions de réalisations
- 12 h 15** FIN